

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 JUIN 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 54

Votants : 71 (dont 17 procurations)

N°6

OBJET :

FINANCES

AFFECTATION DES  
RÉSULTATS DE  
L'EXERCICE 2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 20 juin 2022

Publiée ou notifiée  
le : 20 juin 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération n°62), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Isabelle RECHARD, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Marilynne MORGAND à Joseph KUCHNA, Michel LAURENT à Alain VENUAT, Marie-José MORIER à Benjamin BAFOIL, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Jean-Claude BRAT, Pierre BONNET à Franck GONZALES, Yves-Jean BIGNON à Linda PELISSIER, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Frédéric AGUILERA, Alexis BOUTRY à Corinne IBARRA, Evelyne VOITELLIER à Claude MALHURET jusqu'à la délibération n°61), Patrick BLETHON à Jean-Sébastien LALOY, Christiane LEPRAT à Romain LOPEZ, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT, Henri SARRE à François SENNEPIN, Sylvie DUBREUIL à Jean-Dominique BARRAUD.

Absent représenté par leur suppléant :

M. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE.

Absents excusés :

Mmes MM. François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Philippe COLAS, Bertrand BAYLAUCQ, Alexandre GIRAUD, Jean-Michel MEUNIER.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats

**Vu** les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

**Vu** la Délibération n°7 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 approuvant le Budget Primitif 2021 de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** la Délibération n°11 du Conseil Communautaire du 8 juillet 2021 approuvant les Budgets Supplémentaires 2021 de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** les Délibérations n°6 du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 et n°20 du Conseil Communautaire du 2 décembre 2021 approuvant les Décisions Modificatives de Vichy Communauté,

**Vu** la Délibération n°4 du Conseil Communautaire du 31 mars 2022 relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021,

**Vu** les délibérations de ce jour relatives aux Comptes Administratifs 2021,

**Considérant** l'avis favorable du conseil d'exploitation des régies Assainissement collectif, Assainissement non collectif et Eau potable sur le projet d'affectation des résultats 2021 en date du 20 mai 2022,

**Considérant** l'obligation d'équilibrer les déficits d'investissement par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement lorsqu'il en existe,

**Considérant** la possibilité de financer une part complémentaire des dépenses d'équipement de l'exercice par tout ou partie de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement,

**Considérant** l'obligation de reporter à nouveau les déficits des Budgets Annexes qui ne s'équilibrent pas par leurs recettes propres,

**Propose** au Conseil Communautaire d'affecter, conformément à l'annexe jointe, les résultats du Budget Principal et des treize Budgets Annexes de l'Etablissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (2 abstentions : Mme Réchard et M. Mayet et 69 voix pour), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 juin 2022.  
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis,  
OU=0002 433998903,  
CN=Certinomis - Easy CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 20 juin 2022 09:11:03

## Annexe à la délibération portant affectation des résultats 2021

### BUDGET PRINCIPAL

	<i>Reprise des résultats après clôture des budgets annexes</i>			Total
	Principal	Abattoir	Portage	
Section d'exploitation : Excédent/Déficit de clôture 2021	11 644 236,32	-1 911 463,36	38 938,13	9 771 711,09
Section d'investissement : Excédent/Déficit de clôture 2021	-5 146 714,82	3 298 951,53	13 030,00	-1 834 733,29
Solde des Restes à réaliser	-1 134 144,70			-1 134 144,70
 Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :				 <b>1 834 733,29</b>
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :				 <b>2 968 877,99</b>
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :				 <b>6 802 833,10</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	3 581 293,21
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-1 655 059,75
Solde des Restes à réaliser	0,00
 Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>1 655 059,75</b>
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 <b>1 655 059,75</b>
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>1 926 233,46</b>

### BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	749 470,28
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-32 448,57
Solde des Restes à réaliser	-92 958,02
 Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>32 448,57</b>
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 <b>125 406,59</b>
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>624 063,69</b>

### BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	1 047 945,26
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-256 853,11
Solde des Restes à réaliser	0,00
 Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>256 853,11</b>
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 <b>256 853,11</b>
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	 <b>791 092,15</b>

### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	-3 096,31
Section d'investissement : Excédent de clôture 2021	14 717,56
Solde des Restes à réaliser	0,00

Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2022 :	14 717,56
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	3 096,31

#### BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	- 456 686,04
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	- 5 856 239,17
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	5 856 239,17
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	456 686,04
Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	456 686,04

#### BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	999 815,16
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-2 518 924,20
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	2 518 924,20
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	999 815,16

#### BUDGET ANNEXE AEROPORT

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	-1 836,72
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-203 822,93
Solde des Restes à réaliser	-55 571,50
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	203 822,93
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	1 836,72
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2022 est par conséquent de :	261 231,15

#### BUDGET ANNEXE TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	243 820,82
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-682 251,81
Solde des Restes à réaliser	-63 877,97
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	682 251,81
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	243 820,82
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2021 est par conséquent de :	502 308,96

**BUDGET ANNEXE VICHY SPORT**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	108 019,57
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-21 178,69
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement ( <b>D001</b> ), au BP de l'exercice 2022 :	<b>21 178,69</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article <b>1068</b> :	<b>21 178,69</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2022 :	<b>86 840,88</b>

**BUDGET ANNEXE TOURISME**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	50 975,70
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-16 288,07
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement ( <b>D001</b> ), au BP de l'exercice 2022 :	<b>16 288,07</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article <b>1068</b> :	<b>16 288,07</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2022 :	<b>34 687,63</b>

**BUDGET EAU POTABLE**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	1 850 542,15
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-1 306 794,51
Solde des Restes à réaliser	-486 345,84
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement ( <b>D001</b> ), au BP de l'exercice 2022 :	<b>1 306 794,51</b>
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article <b>1068</b> :	<b>1 793 140,35</b>
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation ( <b>R002</b> ), au BP de l'exercice 2021 :	<b>57 401,80</b>

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N°6 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2022 -  
FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

.....  
Date de décision: 16/06/2022

Date de réception de l'accusé 20/06/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 16JUI2022\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220616-16JUI2022\_6-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 6.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220616-16JUI2022\_6-DE-1-1\_1.pdf )